A différentes reprises, des rixes ont eu lieu et la gendarmerie a dû intervenir.

Onze heures. — M. Alfred Dutilleul, industriel, a été, dans la soirée, insulté et frappé, ces blessures sont insignifiantes.

Des bandes de voyous ont cassé les carreaux du « Cercle catholique » et du « Café de Paris ».

M. Mabieu aurait été malmené pour avoir refusé de soutenir plus longtemps la politique opportuniste.

D'autre part, on assure qu'un nombre considérable de Belges qui, jusqu'ici, avaient figuré sur les listes électorales et qui ont été rayés tout récemment, lorsque les conservateurs ont découvert cette supercherie, sont les auteurs des désordres qui ont éclaté hier soir. Six arrestations ont été opérées.

Deux escouades de gendarmes sont parties de Lille pour Armentières, par le train de dix heures quarante.

M. le préfet du Nord est parti par le même train.

On craint des troubles sérieux.

Minuit. — Des bandes de voyous parcourent la ville aux cris de : Vive la Commune! vive l'anarchie! vive la révolution sociale! à bas les bourreaux!

Les gendarmes ont été obligés de charger plusieurs fois. Les manifestants insultent les gendarmes et tirent des pétards dans les jambes des chevaux.

Trois heures du matin. — Le calme a commencé à se rétablir, la foule s'était, du reste, peu à peu dispersée devant les gendarmes qui ont montré autant d'énergie que de sang-froid et de modération dans leur délicate mission.

M. le procureur de la République et M. de Liscouët, juge d'instruction, partis de Lille en voiture vers minuit vingt minutes, sont arrivés à Armentières vers deux heures. Ils ont immédiatement commencé l'enquête et procédé à l'interrogatoire des détenus.

Les arrestations ont été maintenues.

A minuit un quart, l'ordre était rétabli et tout était terminé.

M. le préfet et M. Poirson, secrétaire général, sont rentrés à Lille à trois heures, par l'express venant de Calais.

Douai. — *Double exécution.* — On sait que la maison d'arrêt de Douai renferme trois condamnés à mort : Lieot et Lepot, condamnés pour le crime de Fives, Depeuhon, pour le crime de Roubaix. Nous croyons savoir que deux de ces condamnés seront prochainement exécutés; le troisième verrait sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Valenciennes. — Samedi, vers huit heures du soir, des gamins, en jouant à proximité du fort Minique, à Valenciennes, trouvèrent, baignant dans son sang, le cadavre d'un enfant paraissant âgé de 13 à 14 ans.

Ils en informèrent le portier-consigne, qui prévint la police. Ramené à la morgue, le cadavre fut reconnu pour être celui du jeune Henri Laloy, âgé de 13 ans, fils d'un cantonnier du chemin de fer, demeurant au faubourg de Paris, n° 13. Le jeune Laloy avait reçu une balle de revolver dans la région du cœur. L'idée de suicide doit être écartée, puisque l'arme qui a servi à donner la mort n'a pas été retrouvée.

Dimanche matin, à 10 heures, le parquet et M. le commissaire central se sont rendus sur les lieux. M. Marescaux, médecin légiste, doit faire son rapport. A la suite d'un procès-verbal, fait le 11 décembre dernier, Laloy a été condamné à quinze jours de prison, avec les frères Deridder, pour vol de jouets d'enfants au faubourg de Paris.

Le jeune Henri avait dénoncé ses complices. Cette mort doit-elle être attribuée à une vengeance?

Un armurier du passage Boca a déclaré avoir vendu, samedi, deux revolvers à deux jeunes gens. L'enquête continue.

P. S. — Le suicide doit être écarté, mais cette mort peut être attribuée à un accident. Il se pourrait en effet que ces jeunes gens, après avoir acheté leur arme, aient voulu l'essayer, et que Laloy ait été blessé par l'imprudence de son camarade. On ne connaît aucun motif sérieux, qui ait pu donner lieu à l'assassinat de ce jeune garçon.

Assassinat suivi de suicide à Masny. — Dimanche, un événement tragique a mis en émoi la commune, d'ordinaire si tranquille, de Masny. Voici les faits : la demoiselle Charlon, âgée de trente-deux ans, cuisinière chez M. Fiévet, maire de la commune, revenait de la messe, vers huit heures du matin, lorsque le père, le sieur François Charlon, âgé de soixante-huit ans, surveillait chez M. Fiévet, se précipita sur sa fille et lui porta à la tête, sept à huit coups de marteau.

La malheureuse victime tomba, baignant dans son sang; aux cris poussés par elle, on accourut de tous côtés et on s'empressa de lui porter secours. Son état est des plus graves.

Pendant ce temps, son père s'était retiré dans une chambre voisine, et là, saisissant un fusil chargé et préparé d'avance, s'appliqua le canon de l'arme sur le front et fit jouer la détente à l'aide d'une ficelle attachée à la gâchette. La mort fut instantanée.

Voici les causes qui auraient poussé, dit on, ce malheureux à commettre ce double crime. La demoiselle Charlon devait épouser un individu qui ne plaisait pas à Charlon père, et il avait, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de commettre un mauvais coup si jamais ce mariage s'accomplissait; on ne pensait cependant pas qu'il eût jamais mis ses menaces à exécution.

Un médecin, appelé en toute hâte auprès de la victime, a opéré un premier pansement, mais n'a pu se prononcer encore sur les suites de ses terribles blessures. On a dû couper les cheveux de la malheureuse fille pour pouvoir extraire les morceaux de peigne entrés dans la nuque. La gendarmerie a commencé l'enquête, en attendant l'arrivée du parquet, prévenu immédiatement. Ce drame sanglant a causé, à Masny, et dans tous les environs une émotion profonde.

Hautmont. — *Grave accident.*—Un accident est arrivé, samedi, dans la carrière de M. Malo, à Bonsnières Hautmont. Deux ouvriers ont été ensevelis sous un éboulement. Ce sont les nommés : Antoine Bruyère, qui a eu les deux jambes fracturées, et Constant Noirhomme, qu'on a relevé avec le crâne fracassé.

Dunkerque. — On lit dans la *Flandre* :

» Nous apprenons de source certaine que l'incident survenu au cours de la séance du Conseil municipal du 1er mai, n'étant que le résultat d'un malentendu, ne saurait à ce titre avoir aucune suite. »

PAS-DE-CALAIS

Tentative d'assassinat au Petit-Courgain. — Dimanche, vers midi, une tentative d'assassinat a été commise par le sieur Gusse, qui tient une cantine au Petit-Courgain de Calais. Voici dans quelles circonstances : Gusse a pour pensionnaire le sieur Verstraete, terrassier. Ces deux hommes, à propos d'un motif futile, se sont pris de querelle ; la dispute a bientôt dégénéré en rixe; après plusieurs coups donnés de part et d'autre, Gusse, au paroxysme de la colère, s'empara d'un long couteau de boucher, posé sur une table, et en porta un violent coup à Verstraete, dans la région du cœur, lui faisant une horrible blessure d'environ sept centimètres de profondeur.

Verstraete tomba, baignant dans son sang. On s'empressa immédiatement autour de lui pour lui porter secours; pendant ce temps, l'assassin avait pris la fuite; mais, vers quatre heures du soir, il a été arrêté par l'agent Lequien, du pont du Crucifix. L'état de la victime est désespéré. Le parquet s'est transporté au Petit-Courgain, et a immédiatement commencé l'enquête. Gusse a été interrogé et a fait des aveux complets. Ce crime a causé, au Courgain et dans tous les environs, une profonde émotion.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 mai. — Sophie et Joséphine Caby, jumelles, rue de Candé, cour Vroman-Motet, 22. — Florence Margo, rue du Nouveau-Monde, fort des Sept Ponts, 4. — Marie Loucheur, rue du Fort, cour Desurmont, 3. — Charles Delbecque, rue des Trois-Ponts, maisons Louis-Renard. — Marie Vanderelde, rue des Longues-Haies, 200. — Mathilde Nonnet, rue Galvani, 14. — Désiré Dejoegher, rue Watt, cour Six, 26. — Auguste Fourn-noir, rue Marseau, 14. — Emeri Teirynck, rue de l'Ommelet, fort Saint-Sauveur, 8. — Léon Duquesne, rue Jacquard, 156. — Jules Lérisson, boulevard de Strasbourg.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — César Delattre, 26 ans, tisserand et Sophie Vermesse, 21 ans, soigneuse. — Adolphe Maryn, 26 ans, tisserand et Marie Demeyère, 2 ans id. — Jules Verplancken, 23 ans, rentreur et Palmyre Mullier, 21 ans, piqûriste. — Victor Cottenier, 32 ans, plafonneur et Marie Vanvoorn, 9 ans, piqûriste. — Désiré Vanmeirhaeghe, 26 ans, tisserand et Oréa Decoque, 27 ans, bobineuse. — Ferdinand Franchomme, 25 ans, rattacheur et Julie Willerick, 25 ans, soigneuse. — Alfred Prévost, 2 ans, apprêteur et Sophie Vandamme, 29 ans, femme de chambre. — Charles Fix, 28 ans, journalier et Eugénie Lambrain, 26 ans, soigneuse. — René Verstraevel, 24 ans, tisserand et Maria Vandenberghe, 18 ans, id. — Louis Lefebvre, 25 ans, boulanger et Adèle Deschamps, 25 ans, sans profession. — Clotaire Broeval, 25 ans, apprêteur et Julie Dobie, 26 ans, bobineuse. — Jules Lefebvre, 27 ans, apprêteur et Virginie Masez, 28 ans, bobineuse. — François Decourcelle, 26 ans, teinturier et Marie Mullier, 25 ans, soigneuse. — Jean Landrieu, 42 ans, domestique et Marie Fiennes, 18 ans, dévideuse. — Albert Tassart, 25 ans, débourreur et Julie Letienne, 19 ans soigneuse. — Georges Delacourt, 26 ans, tisserand et Mathilde Rogerck, 19 ans, id. — Jules Declerck, 24 ans mécanicien et Octavie Bockx, 21 ans, piqûrière. — Jean Catteau, 31 ans, tisserand et Sophie Joye, 24 ans, soigneuse. — Gustave Delepierre, 41 ans, maçon et Marie Falckeneer, 50 ans, ménagère. — Henri Rasson, 27 ans, maçon et Marie Doye, 25 ans, servante. — Léopold Delobel, 3 ans, employé de commerce et Gabrielle Flipo, 21 ans, sans profession. — Jules Courmain, 21 ans, menuisier et Berthe Pruvost, 18 ans, dévideuse. — Constant Delerille, 29 ans, tisserand et Joséphine Desplanques, 19 ans, couturière. — Henri Polsseq, 29 ans, tisserand et Augustine Dehem, 2 ans, id. — Arthur Petit, chauffeur et Marie Delplanque, tisserande. — Paul Dubois, 27 ans, préposé de douanes et Clara Perche, 26 ans sans profession. — Jean de Dreng, 22 ans, tisserand et Cécile Deruyter, 21 ans, id.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 3 mai. — Paul Voet, 2 ans, rue du Tilleul.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 avril au 3 mai. — Charles Gielen, Hautes-Vôtes. — Maria Seloose, St Lévin. — Adrien Devaux, rue du Greffier. — Hélène Depoortère, Touquet. — Celina Fontaine, Touquet.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 27 avril. — Louis Deblaton, 24 ans, meunier et Julienne Delmotte, 23 ans, journalière. — Adolphe Decourcelle, 31 ans, tisserand et Elisa Delcroix, 3 ans, tisserande.

Du 2 mai. — Jules Couderez, 19 ans, cordonnier et Juliette Hennebaut, 9 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 3 mai. — Joseph Leman, 25 ans, tisserand et Odile Deschamps, 21 ans, dévideuse. — Henri Lufermont, 24 ans, charcutier et Siévine Beucart, 30 ans, sans profession. — Henri Polsecq, 29 ans, tisserand et Augustine Dehem, 22 ans, id.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 avril au 3 mai. — Zoé Loncke, 19 ans 4 mois, soigneuse, Breuil. — Clémence Renaut, 27 ans 5 mois, bobineuse. Sartal. — Virginie Desmet, 72 ans 3 mois, sans profession. Touquet. — Odile Defrennes, 3 mois, St-Lévin. — Pierre-Antoine Duquesnoy, 57 ans 4 mois, tisserand. Baillencourt. — Arthur Seyeux, 6 ans 2 mois, Bas Chemin. — Maria Putman, 3 mois, Martinoire. — Jean-Baptiste Gilbert, 34 ans 8 mois, tisserand. Hôpital. — Adèle Lobelle, 52 ans, ménagère, Marlière.

Etat-Civil de Linselles. — NAISSANCES du 18 au 25 avril. — Germaine Deconingines, la Longuecourt. — Paul Suing, la Vignette. — Alphonse Vincent, la Bassée.

[redacted]

Convois funèbres et décès

Les amis et connaissances de la famille DELDALLE-DEREUMAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Appoline-Louise DE DALLE, décédée à Roubaix, le 3 mai 1885, dans sa 17e année, administrée du Sacrement, de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 8 heures 1/2, en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquard, 47.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 5 mai 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Célina-Marie DESTOMBES, épouse de Monsieur Emile DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 4 avril 1885, dans sa 38e année administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 5 mai 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie DUPIERS, décédée à Roubaix, le 1 mai 1881, à Roubaix, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES à 8 CENTIMES la ligne. ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

L'EXPOSITION D'ANVERS

LE BANQUET

Il a lieu dans la grande salle de l'*Harmonie*.

La famille royale y assiste ainsi que les ministres, les vice-présidents du Sénat et de la Chambre des représentants, Mgr Goossens, archevêque de Malines, Mgr Van den Branden de Reeth, évêque d'Erythrée, v. p. i., coadjuteur de Malines, un grand nombre de sénateurs en costume officiel, le grand-rabbin en costume, les présidents des cours de cassation et d'appel, les hauts dignitaires du gouvernement et de l'administration provinciale, M. le gouverneur Pycke, M. le bourgmestre d'Anvers et le conseil communal, les membres du comité organisateur de l'exposition et les présidents des sections étrangères.

Un toast est porté par M. De Wael au Roi, qui y fait une courte et affectueuse réponse, saluée de vives acclamations.

LA VILLE EN FÊTE

Impossible de se faire une idée de l'animation qui règne dans Anvers.

Dans les cafés, on se sont des poussées sans fin.

Dans les hôtels, dans les restaurants, de véritables assauts autour des tables.

Les rues sont une véritable fourmillière humaine.

Les trains spéciaux repartent dès six heures.

DÉPART DE LA REINE

Sa Majesté a quitté Anvers à 6 heures.

Elle a été reconduite à la gare par la cavalerie de la garde civique.

LE CORTÈGE AUX FLAMBEAUX

La soirée est superbe.

La retraite aux flambeaux est toujours un des plaisirs les plus populaires à Anvers.

Au fait, rien n'est plus entraînant que ces solennelles batteries des tambours, ces sonneries guilleretes des clairons auxquelles se mêlent les pas redoublés qui mettent la gaîté au cœur.

Et comme toujours, en tête, une nuée de gamins, qui manifestent bruyamment leur joie en hurlant comme des Sioux et en se livrant à leurs classiques sarabandes.

Le cortège quitte la Grand'Place à dix heures, et parcourt son itinéraire au milieu d'une énorme affluence de monde. Tout Anvers est sur pied.

L'ILLUMINATION

Il n'y a pas d'abstentions. Anvers célèbre à l'unisson l'inauguration de cette Exposition qui doit ajouter si beau fleuron à sa couronne commerciale et artistique.

Depuis l'hôtel du grand seigneur jusqu'aux plus modestes habitations d'ouvriers, tout est illuminé.

Rien de plus pittoresque que l'aspect de l'admirable cité éclairée par ces millions de feux, de la place Verte, de la place de Meir et de ces boulevards que l'on peut classer parmi les plus beaux de l'Europe.

L'hôtel du baron de Schilde et le *Grand-Hôtel* sont resplendissants de lumières. C'est le *nec plus ultra* du genre.

Bruxelles. — **Une épouvantable catastrophe** vient de se produire à Etterbeek, près Bruxelles. Dans un incendie qui a éclaté dimanche vers deux heures et demie du matin dans un magasin de drogueries situé 157, chaussée de Tervueren, trois personnes ont été brûlées vives. Ce magasin était tenu par Mme Brognon, dont le mari est dans un hospice d'aliénés. Les trois victimes qu'on a retirées carbonisées des décombres sont : la veuve Chasseur, âgée de 76 ans, mère de Mme Brognon; Louis Brognon, âgé de 11 ans, et Charles Brognon, âgé de 10 ans, fils des époux Brognon. La malheureuse Mme Brognon, qui, dès les premiers moments, a pu être sauvée avec un autre de ses enfants, ignore encore l'étendue de son malheur.

— Le 69e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté, en 1868, par la ville de Bruxelles, a eu lieu le vendredi 1er mai. Voici les numéros primés :

Le numéro 104,937, remboursable par 15,000 fr.
Le numéro 143,668, par 1,500 fr.
Les numéros 32,431 — 44,396, par 500 fr.
Les numéros 39,459 — 41,811 — 54,891 — 66,937 — 89,876 — 123,185, chacun par 225 fr.

FAITS DIVERS

Le vent sur les bords de la mer Caspienne. —Les journaux russes nous donnent des renseignements au sujets des grands vents qui règnent, à cette époque de l'année, sur les bords de la mer Caspienne et justement à Bakou, port d'embarquement des services avec l'Asie centrale. Le vent souffle avec une telle impétuosité que le célèbre « criwitz » de Crimée, n'est plus qu'un léger zéphir, comparé à celui de la mer Caspienne. Les gens fuient et se cachent chez eux, de crainte d'être enlevés et jetés dans la mer.

On raconte des choses inouïes de la puissance du courant atmosphérique : un réservoir à pétrole a été soulevé et jeté à la mer ; il pesait 5,000 poudes (1 poud, 20 kilog.). Un autre réservoir, qu'on avait laissé plein afin de lui donner plus de force de résistance, fut soulevé, retourné et mis en pièces ; les plaques de fer du réservoir furent brisées comme du verre. D'autres réservoirs furent renversés et le pétrole coula à la mer. Plusieurs milliers de litres de pétrole furent ainsi perdus ; ils dégagent une telle quantité de gaz, qu'on a dû prendre des mesures pour empêcher la population d'allumer du feu, en raison des dangers d'explosion ou même d'embrasement.

Une ville préhistorique. — Les ouvriers employés à creuser un puits de mine près de Moberly, (Missoury), viennent de découvrir, à 300 pieds de profondeur, une antique cité restée intacte, grâce à une couche épaisse de lave durcie, qui forme voûte au-dessus d'elle. Avis de cette merveilleuse découverte a été envoyé à Moberly, et un certain nombre de notables de cette ville ont entrepris immédiatement une première exploration, qui a duré douze heures. Les explorateurs croient n'avoir vu, dans cet espace de temps, qu'une petite portion de la ville ensevelie.

Les rues qu'ils ont parcourues étaient régulièrement tracées et bordées de murs en maçonnerie grossière. Ils sont entrés dans une salle de trente pieds sur cent garnie de bancs de pierre et où il y avait une quantité d'outils pour travaux mécaniques. Dans plusieurs bâtiments sont des statues faites d'une composition ressemblant au bronze, mais plus terne. Au milieu d'une vaste cour ou place se dresse une fontaine de pierre d'où coule une eau que les explorateurs ont goûtée ; ils lui ont trouvé un goût prononcé de chlore. Près de la fontaine gisaient des portions d'un squelette humain. Les os d'une jambe ont été mesurés par le recorder ; le fémur est long de quatre pieds et demi, et le tibia de quatre pieds trois pouces ; d'où l'on déduit que l'homme devait avoir une taille triple de la taille moyenne de nos jours. Les explorateurs ont trouvé aussi des couteaux de bronze et de silex, des scies métalliques et beaucoup d'autres outils dont le travail, quoique grossier, comparé à celui des fabricants d'aujourd'hui, dénote un état avancé de civilisation. Une seconde exploration sera faite avant la fin de la semaine.

Le lancement du « Formidable »

Le *Formidable*, dont nous avons déjà parlé et qui vient d'être lancé à Lorient, a été mis en chantier en 1879, sur les plans de M. l'ingénieur de 1re classe Godron, un des officiers du genie maritime de la plus haute compétence.

Ce magnifique cuirassé, entièrement construit en acier, mesure 103 m. de longueur sur 21 m 25 de large et atteindra, tout armé, le déplacement de 11.350 tonnes environ; il sera, tant au point de vue de la puissance offensive que défensive, un des plus puissants engins de combat de notre flotte.

L'armement se compose de 3 canons de 37 cent., pesant 76 tonnes, placés dans des tourelles cuirassées à 40 cent. d'épaisseur, et d'où ils peuvent envoyer, sur tous les points de l'horizon, des projectiles de 555 k. susceptibles de traverser, à bout portant, 84 cent. de fer. Ces énormes pièces sont manœuvrées au moyen de machines hydrauliques, qui permettent, seules, de mettre en mouvement des masses aussi considérables.

L'artillerie du *Formidable* comprend, en second lieu, 12 canons de 14 cent. d'un modèle récent, qui auront une portée de 12 kilomètres.

Le bâtiment est, en outre, protégé contre l'attaque des torpilleurs par 24 canons-revolvers placés sur les passerelles et au sommet des mâts, dans des hunes en tôle d'acier, d'où l'on peut faire pleuvoir sur l'ennemi une grêle de petits projectiles; il recevra également plusieurs tubes lance-torpilles.

La protection du navire est assurée :

1° Par une ceinture cuirassée de plaques en acier du Creuzot, dont les plus fortes atteignent 55 cent. d'épaisseur et ne pèsent pas moins de 40 tonnes;

2° Par un pont recouvert d'un blindage de 8 et 10 cent d'épaisseur, qui met à l'abri de projectiles les machines et les parties vitales du bâtiment ;

Enfin, par un cofferdam ou vaste caisson d'un mètre de profondeur et de plus de 20 mètres de long, qui s'étend à l'extrémité de l'avant sur toute la hauteur du premier entrepont. Ce caisson sera rempli de cellulose, matière extrêmement légère extraite du cocotier et qui, se gonflant au contact de l'eau, empêchera celle-ci d'envahir le pont, lorsque la muraille légère viendra à être traversée par des projectiles.

Cette protection de nouveau genre est motivée à l'avant par ce fait que, pendant la marche, il se forme, à cause de l'éperon, une lame d'une assez grande hauteur qui monte au-dessus des parties garanties par la cuirasse.

Citons enfin, comme un des principaux éléments de sécurité de cette énorme masse flottante, les doubles fonds et les nombreuses cloisons étanches qui séparent la coque en un grand nombre de compartiments susceptibles d'être épuisés rapidement par des pompes puissantes. Le navire se trouve, ainsi, presque hors de danger en cas de voie d'eau produite par l'explosion d'une torpille que l'ennemi réussirait à placer sous ses flancs.

L'appareil moteur comprend deux machines compound à 3 cylindres, actionnant chacune une hélice de 5 m. 70 de diamètre, et dont la force totale atteindra près de 9,000 chevaux. Cette puissance considérable ne peut être obtenue qu'en employant le tirage forcé qui consiste à refouler, au moyen de puissants ventilateurs, environ 28,000 mètres cubes d'air par heure dans les chambres des chaudières disposées à cet effet.

Telle est, à grands traits, l'économie générale du dernier cuirassé à flot, qui fait le plus grand honneur à notre marine; sa construction et les études nombreuses qu'elle comporte ont été dirigées par M. l'ingénieur Tregueux, qui a été récompensé de ses longs travaux par la complète réussite du lancement, qui a eu lieu au milieu d'une foule enthousiaste.

Le poids exceptionnel du bâtiment, et son état d'achèvement, donnaient à l'opération un intérêt considérable, et offraient au public un spectacle des plus imposants.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL.)

Conseillers d'Etat

Paris, 4 mai. — M. Boutin, directeur général des contributions directes au ministère des finances, et M. Liron d'Airoles, directeur du mouvement général des fonds au même ministère, sont nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de MM. Ambaud et Gay.

La récolte

Paris, 4 mai. — Le ministre de l'agriculture vient d'adresser au ministre de la guerre une demande tendant à obtenir une prolongation de congé de 15 à 25 et même 30 jours en faveur des militaires qui sont prêtés aux cultivateurs. Le ministre a insisté pour qu'on accorde le plus de congé possible aux époques de la récolte. Le ministre de la guerre va faire consulter les chefs de corps sur les moyens pratiques de répondre aux vœux de son collègue, et a assuré celui-ci qu'il ferait tous ses efforts pour lui donner satisfaction.

Le testament du général Gordon

Paris, 4 mai. — Le testament du général Gordon vient d'être enregistré à Somerset-House, par les soins d'un de ses quatre frères, sir Henri-William Gordon. Le défenseur de Khartoum laisse l'usufruit de sa modeste fortune à sa sœur non mariée, miss Mary Gordon, et la nu-propriété à ses nièces et neveux.

Or, sait-on à combien monte le chiffre de cette fortune?

A peine cinquante-sept mille francs!

Nécrologie

Paris, 4 mai. — On annonce la mort de M. Lan, inspecteur général du corps des Mines, directeur de l'Ecole des Mines, officier de la Légion d'honneur.

Les élections à Madrid

Madrid, 3 mai. — Aujourd'hui ont commencé les élections municipales.

A Madrid, la coalition libérale a obtenu 32 sièges contre 18 obtenus par les candidats ministériels.

Les journaux de l'opposition attribuent une grande importance à ce résultat, parce qu'ils y voient l'assurance de l'élection de MM. Castelar, Pi, Figuerola et autres libéraux républicains, mais les journaux ministériels nient l'importance de ce fait.

Le résultat définitif ne sera connu que mercredi prochain.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Interpellation à la Chambre

Paris, 4 mai. — M. Achard interpellera le gouvernement sur le maintient de M. Schnerb, comme préfet de la Gironde.

Les pourparlers avec les commissaires chinois

Hong Kong, 4 mai. — Les pourparlers de M. Patenôtre avec les commissaires chinois sont officiellement engagés.

La politique du nouveau ministère

Paris, 4 mai. — C'est jeudi que doit venir, devant le Sénat, l'interpellation de M. de Gavardie, sur la signification de la politique du nouveau ministère. On pense que c'est M. Brisson qui répondra.

Election d'un conseiller général

Caen, 4 mai.— Dans l'élection d'un conseiller général, qui a eu lieu hier, M. Debarère, conservateur, a été élu.

Fin de l'incident du « Bosphore-Egyptien »

Le Caire, 4 mai. — Après une visite de M. de Saint-Rene à M. Taillandier, l'imprimerie Serrière a été rouverte.

Le conflit anglo-russe

Londres, 4 mai. — Le *Daily-News* confirme que la communication russe est conciliante dans le fond et dans la forme. La réponse anglaise sera empreinte du même esprit et elle sera remise, aujourd'hui, officiellement.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 4 mai

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 h.

On procède au tirage au sort des bureaux.

M. de Gavardie retire son interpellation sur le changement de ministère.

M. Allain-Targe dépose plusieurs projet de loi d'intérêt local.

M. L. Say annonce que son rapport sur les sociétés de secours mutuels est terminé, mais qu'avant qu'il soit déposé, la commission désire entendre M. Allain-Targé.

Le Sénat fixe l'ordre du jour de la prochaine séance qui aura lieu jeudi : 1° Sociétés de secours mutuels ; 2° publicité des exécutions capitales.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 4 mai 1885

Présidence de M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 heures.

Allocution de M. Floquet

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Floquet parle des qualités de ses prédécesseurs et se déclare écrasé par de tels souvenirs. Lui n'a à offrir que sa bonne volonté ; mais il ne la marchandera pas.

Il apportera, dans ses fonctions, une impartialité complète. Il fera respecter la liberté de discussion. Il termine en faisant appel au concours de tous ses collègues. (La gauche applaudit. — La droite s'abstient.)

M. Floquet donne connaissance de la démission de M. Cavaignac, secrétaire, il demande à la Chambre de se réunir demain à une heure, dans les bureaux, à l'effet de combler les lacunes produites dans les commissions, par suite du passage de certains de leurs membres au gouvernement.

La séance publique sera ouverte à trois heures, pour procéder au remplacement de M. Floquet à la vice-présidence et de M. Cavaignac au secrétariat.

L'interpellation Maret

M. Maret retire sa demande d'interpellation sur les perquisitions opérées dans les bureaux du *Cri du peuple*.

La séance est levée.

PROGRAMME DES THÉATRES

EXPOSITION D'ARTS RÉTROSPECTIFS

AU PROFIT DES FORAINS

20, Rue Nain, à ROUBAIX

Dans l'ancien local du CRÉDIT LYONNAIS

Prix d'entrée : UN FRANC

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Jeudi 7 mai 1885. — Bur. à 7 h. 1/2 ; rid. à 8 h. 1/4.

TOURNÉES ARTISTIQUES

Par traité exclusif en France et à l'étranger. — M. Emile MARCK, administrateur de la scène de l'Odéon, directeur.

A la demande générale. — Irrévocablement dernière représentation de l'immense succès actuel de la Comédie-Française :

Denise, pièce en 4 actes, de M. Alexandre Dumas fils, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 19 janvier 1885.

Prix des places : Loges, 4 fr.; Chaises, 3 fr.; Pourtour, 2 fr.; 1res galeries, 1 fr.; 2mes galeries, 50 c.

Pour la location, s'adresser à l'Hippodrome.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Grand succès! Tous les soirs. — Bur. à 6 h. 1/4. — Rid. à 8 h. 3/4.

Le Tour du Monde, pièce féerie en 5 actes et 15 tableaux.

(Le spectacle sera terminé à 11 h 1/2.) — Nota. On commencera à 6 h. 3/4 afin que les spectateurs puissent profiter des derniers trains.

AVANCES et PRÊTS sur toutes marchandises. Escompte de warrants. Réalisation immédiate. *M. Bernard*, 3, rue Jacob, Paris. 10790

COMMANDITE de 60,000 francs est demandée par une importante fabrique du Pas-de-Calais, donnant de très beaux bénéfices; bonne garantie. Ecrire à M. PAUL, 18, rue des Saints Pères, Paris 5,8.—10791

MORNY-CHATEAUNEUF
PLUS D'ANÉMIE
Eau de Table SANS RIVALE
A. ADAM, 31, 5e des Italiens, PARIS
40 c. la Bouteille
Envoi franco, France, 25 fr., Caisse 50 Bouteilles
10743

Guérison de la
PHTHISIE PULMONAIRE
et de la Bronchite Chronique
Traitement nouveau. — Brochure in-8 de 136 pages (47e mille)
PAR LE Dr JULES BOYER, DE PARIS
FRANCO : 4 FR. 50.
Chez DELAHAYE, Lib.-Edit., place de l'Ecole de Médecine, PARIS

COMMERCE

Laines

PORT-ELIZABETH, 4 avril.

Les affaires ont eu plus d'importance depuis la précédente mais, les bas prix ayant commencé à attirer l'attention de la spéculation. Untenhage snow white peu offert en vente ; vendu 60 balles extra superieurs 1s. 6 1/2d et 100 balles par spéculation pour Londres, à prix inconnus ; 200 balles laine plus ou moins sulfureuse à 1s. 2d, pour une partie de 100 balles country snow white Free State on a payé 0 1/2d. Il y a encore 150 balles invendues, la belle qualité est offerte à 11 1/2d. Quelques balles fleece washed lavée ont obtenu 8 1/2d. Pour 200 balles Karoo très bonne qualité on a payé 8d. pour le Canada.

Céréales et farines

PARIS, lundi 4 mai.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance baisse.

	2 mai.	4 mai.		2 mai.	4 mai
Disponible.	48 75	48 10	Juillet-août	51 25	50 80
Juin	49 75	49 ..	4 derniers	53 25	52 90

Marque Corbeil . . . . . 52 ..

Circulation : 3 700.

Blés. — Tendance baisse.

Disponible.	23 60	23 25	Juillet-août	25 .	24 50
Juin	24 25	23 60	4 derniers	25 40	25 ..

Seigles. — Tendance calme

Disponible	17 10	17 .	Juillet-août	17 75	17 60
Juin	17 50	17 25	4 derniers	18 40	18

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représenté à Roubaix par M. JULES CAUET.

samedi 2 mai. (Clôture)

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Juin.. 57 1/2	Déc.. .. /.	Juin... 48 3/4	Déc.. .. /.
Juillet 58 ..	Janvier .. /.	Juillet. 49 1/2	Janvier .. /.
Août.. 58 1/2	Février .. /.	Août... 49 3/4	Février .. /.
Sept.. 59 ..	Mars .. .. /.	Sept... 50 1/2	Mars .. .. /.
Octob.	Avril .. .. /.	Octobre .. /.	Avril .. .. /.
Nov..	Mai .. .. /.	Nov .. .. /.	Mai .. .. /.

FROMENT

Mai...102 ..	Nov... 109 3/4	Juin... 91 1/2	Déc. .. .. /.
Juin...103 1/4	Déc.... 111 .. /.	Juillet 93 3/4	Janvier .. .. /.
Juillet 104 3/4	Janvier .. .. /.	Août.. 95 3/4	Février .. .. /.
Août..106 .. /.	Février .. .. /.	Sept.. 97 1/4	Mars .. .. .. /.
Sept..107 1/4	Mars .. .. .. /.	Octob. .. .. /	Avril .. .. .. /.
Octob.108 1/2	Avril .. .. .. /	Nov.. .. .. /	Mai .. .. .. /.

AMIENS, 2 mai.

Froment n...	16 50 18 50	Bisaille.....	14 .. 16 ..
Froment.....	.. ..	Colza.....	.. ..
Méteil.....	15 25 16 25	Sarrasin.....	.. ..
Petit blé.....	14 .. 15 ..	Sainfoin.....	10 .. 12 ..
Seigle.....	.. ..	Gillettes.....	.. ..
Orge.....	.. ..	Féverolles.....	13 .. 15 ..
Pamelle.....	12 50 13 50	Lentillon.....	.. ..
Avoine.....	9 .. 11 50	Hivernache.....	.. ..

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, lundi 4 mai.

	HUILES l'hectolitre.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jour.	Cours du jour.	Cours du jour.
Colza	60 ..	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	66 ..	.. ..	.. ..
Œillette bg	.. ..	25 .. 25 ..	25 .. 26 ..
Lin de pays	32 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..